

Objectifs :

- Être capable d'identifier les risques d'un travail par point chaud, de rédiger un permis de feu, de mettre en place des mesures de prévention par point chaud, et de veiller à l'application des prescriptions de sécurité

Public concerné :

- Travailleurs devant réaliser un permis de feu ou en appliquer les consignes lors de travaux par point chaud sur un poste non permanent ou dans le cadre d'un plan de prévention

Pré requis :

- Utilisation usuelle de la langue française

Profil du formateur :

- Formateur en prévention des risques titulaire d'une attestation validant les compétences acquises dans ce domaine

Nombre de stagiaires par session :

- 12 personnes maximum

Moyens techniques et pédagogiques :

- Apports théoriques : à l'aide de supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection
- Apports pratiques : mise en situation réelle

Modalités d'évaluation des acquis :

- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un Questionnaire
- Evaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur site

Validation :

- Attestation de fin de stage avec avis du formateur relatif aux capacités évaluées

Durée :

- 1/2 jour- 3.5 heures

Recyclage :

- 3 ans (conseillé)

Programme :

Connaissances Théoriques :

- **Les principes de base du feu : la théorie du feu, les causes d'incendie, les modes de propagation, les classes de feux**
- **Les obligations réglementaires**
- **La réglementation des permis de feu**
- **La procédure des permis de feu et les Mesures de sécurité : vérifications et mesures de précaution avant les travaux, les risques pendant les travaux, les vérifications et la surveillance après travaux, la rédaction de permis de feu, la mise en place du suivi**

Savoir-faire pratiques :

- **Mise en situation**



Délai d'accès à la formation & Tarif :

- Selon disponibilité et durée => Nous consulter

Accessibilité PSH:

- Veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensation possible

Contact :

contact@cfpardennes.fr